

• (9.40 p.m.)

Un ministre emploie un étudiant pour lire les journaux et lui rapporter les actions de ses collègues et du gouvernement. Est-ce une façon de conduire les affaires de l'État? A la place de ce ministre, j'aurais démissionné depuis longtemps. Je reviens à l'une de mes appréhensions les plus graves concernant la tendance à retenir ou à cacher l'information. Nous éprouvons, par exemple, des soupçons sur les initiatives du gouvernement à propos du programme d'austérité. Certes, il y a environ un an, le ministre de la Défense nationale (M. Cadieux) et d'autres nous ont dit qu'il y aurait des congédiements massifs d'employés civils dans le ministère de la Défense nationale, probablement jusqu'à 5,000.

Je vous le dis, monsieur l'Orateur, non seulement à l'égard des employés civils, mais pour toutes les questions qui intéressent ceux qui ont une femme et des enfants et qui vivent sous la menace, l'appréhension ou le pressentiment qu'un jour quelqu'un pourra leur dire, et je ne dis pas qu'on le leur dira nécessairement: «Nos excuses, mais nous n'avons plus besoin de vos services», il incombe au gouvernement de prendre parti, d'assumer ses responsabilités et d'étaler ses projets au vu et au su non seulement de la Chambre— nous sommes prêts à être relégués au second plan—mais des corps intermédiaires touchés, des villes et des municipalités.

Monsieur l'Orateur, j'appuie la motion. Le député de Halifax l'a proposée avec le plus grand sérieux. On ne l'a pas présentée à la légère. La question a été soulevée à une réunion de notre caucus qui, soit dit en passant, est un forum où chacun peut s'exprimer librement, sans contraintes et sans entraves. La motion est sérieuse et je demande au gouvernement et à son arrière-ban de la prendre au sérieux.

**M. l'Orateur:** Comme il est 9 h 45, je dois, en vertu du paragraphe (9) de l'article 58 du Règlement, interrompre les délibérations et mettre immédiatement aux voix toute question nécessaire à l'expédition des affaires relatives à la motion dont la Chambre est maintenant saisie. Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur:** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** A mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**M. l'Orateur:** Qu'on appelle les députés.

[M. Forrestall.]

(La motion de l'honorable M. Stanfield, mise aux voix, est rejetée.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Alexander  
Alkenbrack  
Baldwin  
Barnett  
Bell  
Benjamin  
Bigg  
Broadbent  
Burton  
Cadieu (Meadow Lake)  
Carter  
Code  
Comeau  
Crouse  
Danforth  
Dinsdale  
Dionne  
Dumont  
Forrestall  
Gauthier  
Gilbert  
Gleave  
Godin  
Grills  
Gundlock  
Hales  
Hees  
Horner  
Howe  
Knowles (Winnipeg-  
Nord-Centre)  
Knowles (Norfolk-  
Haldimand)  
Korchinski  
Lambert (Edmonton-  
Ouest)  
Lewis  
Lundrigan  
MacEwan

MM.

MacInnis (Cape Breton-  
East Richmond)  
MacLean  
MacRae  
McCleave  
McCutcheon  
McGrath  
McIntosh  
McKinley  
Mather  
Mazankowski  
Monteith  
Moore  
Muir (Cape Breton-  
The Sydneys)  
Muir (Lisgar)  
Nesbitt  
Nowlan  
Orlikow  
Paproski  
Peddle  
Peters  
Ritchie  
Rodrigue  
Rondeau  
Saltsman  
Schumacher  
Scott  
Skoberg  
Southam  
Stanfield  
Stewart (Marquette)  
Thomas (Moncton)  
Thomson (Battleford-  
Kindersley)  
Valade  
Winch  
Woolliams—71.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

Allmand  
Anderson  
Andras  
Badanai  
Barrett  
Basford  
Béchar  
Beer  
Benson  
Blouin  
Borrie  
Breau  
Brown  
Buchanan  
Caccia  
Cafik  
Chappell  
Chrétien  
Clermont  
Comtois  
Corbin  
Côté (Richelieu)  
Crossman

MM.

Cullen  
Cyr  
Davis  
Deachman  
Deakon  
Douglas (Assiniboia)  
Drury  
Duquet  
Énard  
Forget  
Foster  
Francis  
Gendron  
Gibson  
Gillespie  
Goode  
Goyer  
Gray  
Greene  
Groos  
Guay  
(St-Boniface)  
Guilbault